Présentation du dispositif Ecole et cinéma

publié le 03/09/2023

Sommaire :

- Un dispositif national
- Présentation
- Public visé
- Les partenaires :
- Liste des membres du comité de pilotage départemental de Ecole et cinéma
- Responsables des salles de cinéma du dispositif :

Un dispositif national

"École et cinéma" est un **dispositif national** d'éducation artistique au cinéma soutenu à la fois par la DGESCO du ministère de l'Éducation nationale et le centre national de la cinématographie, sous l'autorité du ministère de la culture et de la communication. Ce programme est mis en œuvre par l'association "Les enfants de cinéma" depuis 1994, il a pour but de **faire découvrir aux écoliers le cinéma en tant qu'art**.

Présentation

Avec "École et cinéma", les enseignants et leurs élèves, assistent en salle à la projection de films représentant la diversité cinématographique. Ils approchent les constituants de l'œuvre, les procédés et les genres, contribuant ainsi à l'élaboration d'une culture commune. Ces rencontres avec les films ainsi que les activités que les enseignants proposent, favorisent la formation du jugement, du goût et de la sensibilité. Elles permettent de cultiver une attitude de curiosité pour les productions artistiques, patrimoniales et contemporaines françaises et étrangères qui est l'un des objectifs d'attitude fixé par le socle commun de connaissances et de compétences.

Public visé

École et cinéma s'adresse aux élèves **de la grande section de maternelle jusqu'au CM2 (de 5 ans à 11 ans)** et à leurs enseignants. Ce dispositif rentre dans le cadre des projets culturels des écoles et participent des apprentissages (français, arts visuels, histoire des arts, histoire, géographie, Tice, etc.).

Les élèves peuvent voir les œuvres cinématographiques en salle, dans de bonnes conditions de projection dans le cadre du partenariat avec 9 salles de cinéma "Art et essai" du département. **Chaque classe inscrite s'engage à voir les 3 films** proposés en salle conformément au cahier des charges national. Retour ligne automatique
Ce programme constitue un ensemble au service d'un projet d'éducation artistique autour du cinéma. L'objectif est de proposer aux élèves, un vrai programme en 3 films : un film du patrimoine, un film étranger, un film de genre (animation, documentaire...).

Les partenaires :

Les communes et les associations de parents d'élèves sont les principaux contributeurs pour le financement du dispositif : prise en charge des transports et/ou des entrées au cinéma. Actuellement, **le coût passe à 2,50 € à la rentrée 2023-24 par élève et par film** (accompagnateurs gratuits)Retour ligne automatique
Ce dispositif sur le temps scolaire est une activité obligatoire et doit donc être proposée aux élèves gratuitement.

Liste des membres du comité de pilotage départemental de Ecole et cinéma

Olivier Himy, IA-IPR en charge du Cinéma
Cerise Jouinot, Cécile Gabriel, coordination départementale Ecole et Cinéma, CP16
Catherine Moreau, Nathalie Galloux, direction Culture au Conseil Départemental de la Charente
Nathalie Benhamou, mission cinéma DRAC Poitou-Charentes
Emmanuel Devillers, DAAC, chargé de mission Cinéma
Sophie Bonnet, coordination Éducation Nationale, DAAC
Eva Morand, L'archipel des Lucioles
Enseignants des écoles participant au dispositif

- Responsables des salles de cinéma du dispositif :

Elisabeth Deseuvre, cinémas Barbezieux, Montmoreau
Stéphane Rauser, cinéma Blanzac
Laure Larcy, cinéma Le Vox, Chasseneuil
Thierry Guiet, Cinéma Galaxy Cognac
Mathieu Poligaré, cinéma CGR Angoulême
Christian Laguille, Pascal Gachet, cinéma Le Capitole, Confolens
Guillaume Petit, cinéma Le Family Ruffec
Rémy Merle, cinéma La Halle aux Grains, La Rochefoucauld

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.